

CONSEIL MUNICIPAL **du 24 octobre 2016**

ABSENTS : M. Marc BRIMONT (pouvoir à Mme Fanny SAYER)
M. Laurent CORBLIN (pouvoir à M. Michel QUENARDEL)

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- ❖ **DÉCIDE D'ADHÉRER** à l'association « Conseil National des Villes et Villages Fleuris » à partir du 1^{er} janvier 2017 dont la cotisation s'élève à 90 € par an.
- ❖ **S'ENGAGE**, à l'unanimité, à mettre en place des changements de pratiques de désherbage pour réduire voire supprimer l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics et étudier l'utilisation de matériels alternatifs de désherbage au vu de la demande formulée par le SIAEP de la Région de Verzy auprès de toutes les communes adhérentes afin de lui faire bénéficier de meilleure subvention allouée par l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour le renouvellement du réseau d'adduction potable, notamment celui dans l'emprise de la RD 26,
- ❖ **APPROUVE** l'avenant de transfert au profit de la société « Free Mobile » de la convention signée le 1er juillet 2004.
- ❖ **DÉCIDE DE MANDATER** le Maire pour lancer la procédure de mise en concurrence pour la réfection des rues Astoin et de Romont.
- ❖ **DÉCIDE D'ADHÉRER** à la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne - Patrimoine mondial, à raison de 0.50 €/habitant pour l'exercice 2017.
- ❖ **ACCEPTE** l'estimatif établi par le SIEM pour des travaux d'éclairage public concernant le parking de la salle des fêtes. Ces travaux sont estimés à 25 700.00 € H.T.
Le SIEM apportant une aide du montant hors taxes des travaux, il reste à la charge de la commune, la somme de 19 675.00 € H.T. à financer.

Questions diverses :

- Exposé sur les orientations de la communauté urbaine de Reims.
- Démontage des jeux de plein air près de la salle des fêtes, sollicité par la mairie pour malfaçon de la dalle et de la structure, constatée par huissier.
- Présentation du devis AB Entreprise pour l'installation et le raccordement des 24 motifs lumineux sur candélabres avec emplacements déterminés sur le village.
- Point sur la réunion du conseil d'école.
A noter : Loto LM L'Ecole, le samedi 4 février 2017 à 18h30 à la salle des fêtes de Mailly-Champagne,
Kermesse des écoles Ludes/Mailly-Champagne, le samedi 1^{er} juillet 2017 à 10h30 à la coopérative Palmer de Mailly-Champagne,
Kermesse des « Petits Bouchons », Le vendredi 23 juin 2017 à 18h30 au groupe scolaire de Ludes.
- Point sur l'assemblée générale de l'association « Premiers Pas ».
A noter : Loto de la crèche, le dimanche 29 janvier 2017 à 14h30 à la salle des fêtes de Ludes.
- Point sur la réunion de la CCVCMR :
Pour le site de Ludes : respect du budget scolaire, périscolaire et petite enfance. La CCVCMR va embaucher un directeur enfance jeunesse afin qu'il coordonne les T.A.P sur l'ensemble des 17 communes adhérentes.
- Remerciement à M. David Beauvois pour la réparation, à titre bénévole, des vélos de la maternelle.
- Bilan de l'opération « villages et coteaux propres » menée par la section locale.

LE MAIRE, Nicolas RULLAND